



**Durée :** 7 heures

**Prochaines dates :**

Du 20 juin 2023 au 20 juin 2023

Du 12 octobre 2023 au 12 octobre 2023

Du 30 novembre 2023 au 30 novembre 2023

## Tarifs

	1 jour en présentiel	1 jour en distanciel
Tarif public	990€ HT – 1 188€ TTC	910€ HT – 1 092€ TTC
Tarif abonné	890€ HT – 1 068€ TTC	810€ HT – 972€ HT
	2 jours en présentiel	2 jours en distanciel
Tarif public	1 720€ HT – 2 064€ TTC	1 560€ HT – 1 872€ HT
Tarif abonné	1 520€ HT – 1 824€ TTC	1 360€ HT – 1 632€ TTC



### Public visé

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'immobilier, du logement, bailleur social, collectivité territoriale, établissement public, de bureau d'études et de la construction.

Directeurs de collectivités en charge de l'urbanisme, du logement, du juridique ou du financier, Directeurs de SEM, Directeurs des grands projets, Directeurs immobiliers, Responsables de pôle urbain, Responsables de l'aménagement, Promoteurs, Responsables du développement, Responsables immobiliers, Chefs de projets, Urbanistes, Architectes, Bureaux d'études, Chefs de projets en entreprise de promotion immobilière, foncières, ou chez les sociétés d'investissement, chargé de mission ou d'opération des collectivités et des aménageurs, consultant ou chargé d'étude en urbanisme et aménagement débutant, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, constructeur, Mandataire et Assistant à la maîtrise d'ouvrage, aménageur, promoteur immobilière.



### Objectifs pédagogiques

Être capable de nommer les différentes évolutions réglementaires et jurisprudentielles dans le domaine du bâtiment.



### Description

#### 1. La planification

- La réglementation nationale d'urbanisme (RNU)
- Le schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Le plan local d'urbanisme (PLU)
- Les servitudes d'utilité publique
- Les projets particuliers de l'Etat (PIG, OIN)
- La Métropole du Grand Paris et le GPE

## 2. Aménagement

- a. Les zones d'aménagement concerté (ZAC)
- b. Autres procédures d'aménagement (GOU, PPA etc...)
- c. Divisions foncières

## 3. Les autorisations du sol

- a. Permis de construire
- b. Déclaration préalable
- c. Permis d'aménager
- d. Permis valant division
- e. Permis de démolir

## 4. Fiscalité de l'urbanisme

## 5. Contentieux

- a. Spécificités du droit de l'urbanisme

### Les formations complémentaires :

- Tout savoir sur la RE2020
- RE2020 : mode d'emploi et applications
- Décret tertiaire : obligations, méthodes et process
- Quels labels pour quels objectifs ? S'y retrouver dans la guerre des labels

## ★ Prérequis

Avoir déjà exercé dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme ou de la construction et bâtiment.



## Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices



## Moyens et supports pédagogiques

- o La convocation est envoyée 15 jours avant la formation par mail.
- o La formation sera adaptée en fonction des acquis des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil des attentes 15 jours auparavant.
- o La documentation pédagogique est envoyée une semaine avant par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- o Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- o Si la formation est en distanciel, le rapport de connexion de la plateforme Zoom permettra de valider la présence des stagiaires.
- o La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- o Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisées telles que exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- o Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.



## **Modalités d'évaluation et de suivi**

- o En fin de formation, les stagiaires rempliront une fiche d'appréciation et d'auto-évaluation de leurs acquis.
  - o Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
  - o Une attestation de fin de formation sera envoyée aux participants dans les jours suivant la formation.
- 

## **Contacts**

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations  
Isabelle.bianchi@cadredeville.com  
01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations  
formations@cadredeville.com  
01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement (demande de formation en INTRA et Sur mesure)  
Nathalie.auburtin@cadredeville.com  
01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30